

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.2/1999/2  
22 mars 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR  
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Comité du bois

Commission européenne des forêts

**GROUPE DE TRAVAIL FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE  
ET DES STATISTIQUES DES FORÊTS**

Vingt-deuxième session, 26-28 mai 1999

**Analyse des ressources forestières de l'an 2000  
(zone tempérée et zone boréale) : examen du projet final, travaux futurs**

(Point 2 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le projet final de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zone tempérée et zone boréale) sera présenté au Groupe de travail FAO/CEE.

Le projet de rapport a été établi sur la base des propositions formulées par l'équipe de spécialistes et par la réunion Kotka III. Un travail approfondi a été consacré à la validation des données initiales reçues des pays, à l'organisation de réunions avec des experts de certains secteurs thématiques, à des consultations, à l'analyse de la documentation, etc. La coopération avec le Processus européen pour la protection des forêts en Europe a contribué au processus de l'Analyse 2000 et à la préparation de la publication.

L'avant-projet du rapport a été envoyé pour vérification aux correspondants nationaux et, au moment de la session du Groupe de travail, le projet aura été passé en revue par l'équipe de spécialistes (Genève, 22-24 mars 1999). Les recommandations de cette dernière sur le rapport principal de l'Analyse 2000 seront présentées au Groupe de travail. L'Analyse 2000 a d'autre part été introduite dans une base de données électronique qui pourra être consultée sur l'Internet en 2000.

Le Groupe de travail FAO/CEE est invité à :

- a) Examiner le projet de l'Analyse 2000 et formuler des propositions en vue de son amélioration;
- b) Examiner et approuver les méthodes de diffusion des résultats de l'Analyse;
- c) Envisager un éventuel suivi et la préparation d'activités futures dans ce domaine.

### Généralités

1. Les informations sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale (y compris les pays industrialisés extérieurs à la région de la CEE) sont rassemblées, traitées, analysées et publiées dans le contexte de l'analyse des ressources forestières mondiales de la FAO depuis de nombreuses années déjà, sous la direction du Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.
2. L'actuelle Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zone tempérée et zone boréale) est réalisée conformément à l'élément de programme A.1.2 - "Analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale - an 2000" du programme de travail intégré du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO (ECE/TIM/91).
3. Le principal moyen utilisé pour rassembler les données aux fins de l'Analyse 2000 était un questionnaire détaillé établi d'après le cadre global proposé par la consultation d'experts Kotka III (juin 1996, Kotka, (Finlande)). La portée et le champ d'application de l'Analyse, ainsi que la structure et le contenu du questionnaire, y compris les termes et définitions, ont été examinés à la vingt et unième session du Groupe de travail FAO/CEE en mai 1997 (TIM/EFC/WP.2/27).
4. Le Groupe de travail a relevé "les objectifs ambitieux de l'enquête destinée à collecter un ensemble complet de données répondant aux espoirs encore plus vastes du secteur forestier international concernant les informations relatives à ces ressources". Il a également noté que "cet ambitieux projet avait suscité de nouveaux thèmes, de nouvelles approches et de nouveaux partenariats", mais qu'il "comportait également des risques". Les recommandations du Groupe de travail ont été pleinement prises en considération dans la version finale du questionnaire. Celui-ci, accompagné des lignes directrices du secrétariat, ainsi que des termes et définitions, a été envoyé aux correspondants nationaux des 55 pays industrialisés des zones tempérée et boréale en août-septembre 1997.
5. Les premières réponses ont été reçues par le secrétariat FAO/CEE en février-mars 1998. En août, la majorité des pays avait répondu de manière satisfaisante à ce questionnaire exigeant. La qualité et la complétude des réponses variaient d'un pays à l'autre, mais les informations étaient en général tout à fait bonnes, compte tenu de la complexité de la tâche des correspondants qui avaient à répondre à toutes les questions et à adapter les données nationales aux normes de l'Analyse. L'Analyse 2000 est de toute évidence un projet ambitieux et exigeant, mais il s'est révélé que le questionnaire détaillé constituait un instrument indispensable pour atteindre ses objectifs.
6. Le processus de validation des données des pays et le dialogue poursuivi avec les centres de liaison nationaux ont beaucoup contribué à l'exécution du projet. Conformément aux recommandations du Groupe de travail, le secrétariat a invité les pays à vérifier et compléter au mieux leurs données et les informations connexes.

7. L'état d'avancement et les progrès de l'exécution de l'Analyse 2000 ont été passés en revue à la réunion de l'équipe de spécialistes tenue en mars 1998 à Ispra (Italie). L'équipe a pris note tant des résultats obtenus que des difficultés et problèmes à résoudre. Elle a défini la portée du travail qui restait à faire au cours des prochains mois et, en particulier, formulé d'utiles recommandations sur l'établissement, à partir des données préliminaires de l'Analyse, d'un rapport intérimaire pour la Conférence ministérielle européenne.

8. Les résultats préliminaires de l'Analyse ont été résumés dans le rapport présenté à la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe (Lisbonne, juin 1998). Ces données relatives aux 36 pays participants (28 tableaux accompagnés de diagrammes, graphiques, et explications) ont encore besoin d'être sensiblement améliorées avant de pouvoir être publiées dans le rapport principal de l'Analyse 2000, mais l'étude en question s'est révélée un moyen important d'établir une coopération fructueuse et mutuellement avantageuse entre la FAO/CEE et le Processus européen. La Conférence a pris acte de la collaboration établie avec l'Analyse 2000, en particulier de l'appui fourni à la collecte de données par l'inclusion de la plupart des indicateurs quantitatifs européens existants, de la gestion durable des forêts dans le programme d'analyse des ressources forestières des zones tempérée et boréale.

9. Après la Conférence ministérielle de Lisbonne, le secrétariat, en collaboration avec les correspondants nationaux, a poursuivi le processus de vérification et de validation des statistiques et autres données sur les ressources forestières reçues des pays surtout extérieurs à l'Europe (Australie, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, Japon, Nouvelle-Zélande, et quelques autres), ainsi que d'établissement de la base de données électronique de l'Analyse 2000.

10. Le processus de validation a aidé à améliorer sensiblement les données reçues des pays. La complétude et la cohérence des informations ont été vérifiées au moyen du tableau de données essentielles. Quelques pays seulement n'ont pas été en mesure de fournir les données requises pour tous les paramètres figurant dans ce tableau. Quand les données officielles faisaient défaut, des estimations ont été établies par les correspondants en coopération avec le secrétariat. Le tableau des données essentielles fera partie des monographies nationales dans le rapport final de l'Analyse.

11. À sa cinquante-sixième session (28 septembre - 1er octobre 1998), le Comité du bois de la CEE a confirmé l'importance essentielle du projet, ainsi que les grands espoirs mis dans le processus de l'Analyse, qui constituait un apport indispensable au dialogue international sur la gestion durable des forêts.

12. Les données de l'Analyse, y compris les statistiques et la partie descriptive des réponses des pays au questionnaire (observations, explications, données complémentaires et justificatives, etc.) ont été introduites dans la base de données électronique afin de faciliter leur utilisation et leur analyse au cours de leur publication et de leur diffusion. L'objectif final est de rendre cette base de données accessible sur l'Internet sous une forme facile à consulter.

13. Plusieurs importantes réunions d'experts (consultants) de haut niveau se sont tenues en 1998-1999; elles avaient pour objectif principal de passer en revue et d'examiner les méthodes et questions pratiques concernant l'Analyse, ainsi que la présentation de différents thèmes (informations générales sur les ressources forestières, régime de propriété, biodiversité, production de bois et piégeage du carbone, état des forêts et dégâts causés aux forêts et autres terres boisées, produits et services à d'autres fins que la production de bois, etc.) dans la publication principale de l'Analyse 2000.

14. La réunion de l'équipe de spécialistes de l'Analyse 2000, prévue du 22 au 24 mars 1999 à Genève (soit après l'établissement de la présente note), passera en revue les données de la première version de l'Analyse et adressera ses recommandations finales à la vingt-deuxième session du Groupe de travail FAO/CEE. Celui-ci devrait conseiller le secrétariat sur la manière de mettre au point le rapport principal de l'Analyse 2000 avant la publication des résultats de l'enquête.

15. D'une façon générale, les progrès accomplis à ce jour dans l'exécution de l'Analyse ont été satisfaisants et encourageants, compte tenu de l'ampleur des données à traiter et du calendrier très serré établi pour la préparation du projet de rapport principal.

16. Les faits ci-après attestent le bon niveau de la coopération entretenue avec les correspondants nationaux et le caractère généralement satisfaisant des réponses reçues des pays à un questionnaire exigeant et difficile :

- L'Analyse 2000 a été mise en route par les pays participants, qui ont accordé dès le début leur concours à la définition de sa portée générale et de son champ d'application; par l'intermédiaire de leurs correspondants nationaux, ces pays ont manifesté leur bonne volonté et fourni le soutien nécessaire à chaque étape de l'exécution du projet;
- Le Groupe de travail FAO/CEE a donné des avis clairs et utiles; le réseau de correspondants a été établi de manière officielle, avec l'aval du ministère compétent ou du gouvernement, bien avant le début des travaux;
- Ce réseau a commencé à fonctionner dès le début du processus dans divers domaines (questionnaires sur les informations nécessaires, question de l'adaptation des données, vérification et actualisation des données pour SOFO-97 (état des forêts du monde), autres questions ponctuelles, réunions d'information de Gmunden et de Genève, etc.);
- La coopération avec la Conférence ministérielle européenne (Lisbonne, juin 1998) a contribué à accélérer l'exécution du projet;
- L'équipe de spécialistes a joué un rôle essentiel;
- En tant qu'élément du processus d'analyse des ressources forestières mondiales en l'an 2000, l'Analyse 2000 a bénéficié d'un large appui et partenariat de diverses organisations internationales, ainsi que de l'encouragement découlant du dialogue sur la politique forestière poursuivi à l'échelle internationale par la Commission du développement durable, le Forum intergouvernemental sur les forêts et le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts;

- Dans le cadre de l'analyse des ressources forestières mondiales en l'an 2000, l'Analyse 2000 a trouvé dans le Département des forêts et la Commission européenne des forêts de la FAO des partenaires utiles et un soutien actif.

#### Résultats et conclusions de l'Analyse

17. Cinquante et un pays industrialisés des zones tempérée et boréale (sur un total de 55) ont répondu au questionnaire de l'Analyse 2000. La qualité (complétude, cohérence, etc.) de leurs réponses est en général d'un bon niveau, et leurs informations assez bien documentées. Les lacunes sont principalement le fait de pays des Balkans et d'Asie centrale, qui ont sans doute eu de la peine à répondre à un questionnaire de cette complexité pour la première fois, ou bien qui sont dépourvus des systèmes de collecte d'information de base nécessaires. Elles sont comblées par des estimations solidement étayées du secrétariat.

18. Les informations reçues des pays, qui figurent dans le rapport principal de l'Analyse 2000, sont d'une grande diversité. Elles remplissent quelque 80 grands tableaux récapitulatifs. Pour quelques paramètres, les données ont été demandées sous forme de descriptions plutôt que de chiffres. Les réponses reçues sont résumées par thèmes.

19. Le projet final de l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zone tempérée et zone boréale) sera présenté au Groupe de travail FAO/CEE en deux volumes en tant que documents de séance. Le premier volume comprend l'introduction, les notes explicatives générales, le résumé simplifié de l'Analyse, les chapitres essentiels du rapport principal et les grands tableaux récapitulatifs contenant les données sur les ressources forestières, et le deuxième volume des monographies nationales incluant les tableaux des données essentielles, des explications, des observations, et des informations complémentaires et comparatives fournies par les correspondants nationaux et par le secrétariat de la FAO/CEE.

20. Les informations statistiques et descriptives ont été analysées par des experts de haut niveau dans leur domaine thématique respectif, et les chapitres ci-après constituent le premier volume du rapport principal :

Chapitre I :	Superficie des forêts et autres terres boisées : situation et évolution
Chapitre II :	Régime de propriété et de gestion des forêts et autres terres boisées
Chapitre III :	Production de bois et piégeage du carbone : situation et évolution
Chapitre IV :	Diversité biologique et protection de l'environnement
Chapitre V :	État des forêts et dégâts causés aux forêts et autres terres boisées
Chapitre VI :	Fonctions protectrices et socioéconomiques

21. Les données de l'Analyse 2000 semblent constituer l'analyse internationale la plus complète jamais réalisée des ressources forestières des zones tempérée et boréale. Elles fournissent des informations objectives sur la plupart des indicateurs de la gestion durable des forêts établis par le Processus européen et pourraient, au besoin, répondre à d'autres initiatives postérieures à la CNUED-Rio, par exemple le Processus de Montréal, de même que fournir des informations aux fins du dialogue international sur la politique forestière entre la Commission du développement durable et le Forum intergouvernemental sur les forêts, ainsi que de diverses conventions internationales.

22. L'Analyse 2000 offre une base de données unique sur les ressources forestières des zones tempérée et boréale, mais il reste encore de grandes possibilités d'améliorer les séries de données internationales concernant les forêts et la foresterie aux fins de l'examen de la politique générale, notamment dans les domaines suivants :

- La mesure de l'évolution, qui exige qu'on maintienne inchangés les termes et définitions essentiels utilisés dans l'Analyse;
- Dans certains domaines, notamment ceux de la protection de la biodiversité (zones protégées), de l'évaluation de la biomasse, des biens et services autres que la production de bois et des dégâts aux forêts, il importe de pousser plus loin la réflexion sur la manière d'évaluer les données déjà rassemblées et d'améliorer leur comparabilité;
- Dans des analyses futures, il sera peut-être nécessaire d'élargir l'information aux aspects économiques et sociaux, et d'entreprendre une collecte de données dans ces domaines;
- Les pays doivent revoir leurs systèmes normaux de collecte de données sur les ressources forestières et leurs méthodes pour adapter les données nationales aux définitions internationales, afin de faire en sorte de pouvoir continuer à fournir régulièrement les informations nécessaires à l'étude sur le plan international, de l'évolution du secteur forestier;
- Les organisations internationales participant à la collecte et à la diffusion d'informations sur la gestion durable des ressources forestières devraient continuer à collaborer et à harmoniser leurs activités en les répartissant entre elles selon les besoins.

23. La CEE et la FAO doivent s'engager fermement à maintenir les termes et définitions de l'Analyse 2000 - qui sont actuellement utilisés sur le plan international - essentiellement inchangés dans les analyses futures. Si des changements paraissent nécessaires, ils doivent être entrepris dès l'achèvement du projet, sur la base de ses résultats. Ce problème doit faire l'objet d'un examen de la part de l'équipe de spécialistes de l'Analyse 2000 et du Groupe de travail FAO/CEE, ainsi qu'au niveau mondial pour l'ensemble des paramètres qui pourraient être rassemblés pour tous les pays.

24. La réalisation de la partie essentielle de l'Analyse 2000 à la fin de 1999 ne mettra pas un terme au travail consacré au programme FAO/CEE d'analyse des ressources forestières. D'autres travaux seront nécessaires, notamment pour améliorer encore la qualité des données, les présenter sous une forme facilement utilisable (CD-ROM, site sur la Toile Internet, etc.), effectuer d'autres analyses des données nationales et préparer les documents connexes de l'Analyse. Il importe aussi d'intensifier les échanges d'informations et d'opinions sur les parties difficiles de la série de données, par exemple celles concernant la biodiversité, le régime de protection, etc.

25. Le Groupe de travail FAO/CEE est invité à :

- a) Examiner le projet d'Analyse 2000 et proposer des améliorations;
- b) Examiner et approuver les méthodes de diffusion des résultats de l'Analyse;
- c) Envisager un suivi et la préparation d'activités futures dans ce domaine.

26. Les recommandations de la session du Groupe de travail seront incorporées à la version finale du rapport principal de l'Analyse 2000, qui doit être envoyé aux fins de publication (et de traduction dans les langues de travail de la CEE) en août-septembre 1999. Les résultats de l'Analyse seront soumis à la FAO à Rome en vue de la préparation de la synthèse mondiale de l'analyse des ressources forestières en 2000. En même temps se réalisera le travail de préparation et de présentation de la base de données électronique de l'Analyse 2000 sous la forme la plus facile à utiliser sur l'Internet (page d'accueil du Comité du bois de la CEE : <<<http://www.unece.org/trade/timber>>>). En fait, cette base de données pourrait être considérée (et élargie) comme un produit spécifique élaboré dans le cadre de l'Analyse 2000.

#### Distribution du projet d'Analyse 2000

27. Le texte du projet est trop volumineux (environ 250 pages) pour pouvoir être distribué en tant que document officiel. C'est pourquoi l'avant-projet est en train d'être distribué aux membres de l'équipe de spécialistes et aux correspondants nationaux. Il sera modifié en fonction des discussions que l'équipe aura à la réunion prévue du 22 au 24 mars, puis remis aux représentants qui prévoient de participer à la session du Groupe de travail. Il n'est malheureusement pas possible de remettre ce document à chaque personne figurant sur la liste de la session. Les personnes désireuses de recevoir le projet d'Analyse avant la session du Groupe de travail sont priées de s'adresser au secrétariat par télécopie (+41 22 917 00 41) ou par courrier électronique (<[romi-chopra@unece.org](mailto:romi-chopra@unece.org)>).

-----